Le suivi de la liaison cyclable "la Vesdrienne"

Question écrite du 23/03/2022

de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures

La liaison cyclable censée relier Eupen à Verviers en passant par Limbourg a dû être mise entre parenthèses en raison des inondations survenues l'été dernier.

Les dégâts considérables causés par celles-ci et les conclusions qui doivent être tirées pour se préparer à d'éventuelles catastrophes futures vont sans doute nous contraindre à revoir le projet sur sa forme sans remettre en question sa nature.

À l'époque, le projet n'avait pas encore été tout à fait arrêté, en effet, des études de tracé étaient toujours en cours et d'ailleurs le bureau d'ingénierie Greish devait poursuivre son travail pour affiner les tracés.

De son côté, le Gouvernement wallon devait étudier la morphologie future souhaitée pour le bassin de la Vesdre.

Le projet est-il toujours d'actualité?

Quelles sont les modifications majeures que le projet « la Vesdrienne » va connaître ?

Des adjudications ont-elles pu être lancées ?

Il s'agit d'une liaison cyclable très attendue par la population de l'arrondissement, Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que ce projet continuera à être soutenu ?

Réponse du 12/05/2022

de HENRY Philippe

Le projet de liaison cyclable « la Vesdrienne » est toujours bien d'actualité. Les études ont repris fin septembre 2021.

Actuellement, le tracé entre Pepinster et Dolhain se précise, et de nombreux contacts ont lieu avec les différents partenaires du projet.

Les malheureux évènements de juillet 2021 ont bien entendu imposé d'adapter l'approche de l'étude, pour minimiser autant que faire se peut l'impact avec le cours d'eau. L'étude intègre, par ailleurs, la vision résiliente d'aménagement aux abords des cours d'eau et ce, entre autres, à travers les contacts répétés avec le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (cours d'eau, DNF).

De plus, le projet se veut également comme outil de redéploiement économique, urbain et paysager sur l'ensemble des zones sinistrées.

Des études connexes, dont l'étude hydromorphologique que l'honorable membre mentionne dans sa question, sont en cours.

J'espère bien entendu que le résultat de ces différentes études ne remettra pas en cause la viabilité du projet de la Vesdrienne. À ce titre aussi, les contacts sont permanents avec la Direction des Cours

d'Eau Non Navigables et les services d'urbanisme, ainsi qu'avec leurs prestataires afin de partager de manière permanente les éléments d'étude, d'option d'aménagement, et cetera.

Les premiers permis devraient être déposés dans les mois qui viennent. Les adjudications seront alors lancées par tronçon.